

# Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Le processus d'élaboration et le contenu du  
*Guide des modalités du français écrit*  
du Département de français du Cégep de Sherbrooke

Guillaume Lachapelle  
Julie Pelletier

Journée Repfran  
Mars 2015



**cégep**  
de Sherbrooke

# Plan de la présentation

1. Mise en contexte
2. Présentation du processus d'élaboration du guide
3. Constats de Jean-Philippe Boudreau – A2011

# Contexte

1. Lancement officiel du chantier de valorisation de la qualité du français (2008)
2. Réécriture de la Politique de la langue française (2009)
3. Réécriture de l'article relatif à l'évaluation du français dans la PIEA (2010)
4. Mise en œuvre de la nouvelle PIEA (2010)

# Contexte

## PIEA du Cégep de Sherbrooke

### Article 7 - Évaluation du français

- Responsabilité partagée
- Rôle clé de la formation spécifique
- Evaluation positive
- Reconnaissance des forces comme des faiblesses
- Dimension de rétroaction
- Rapprochement avec les compétences disciplinaires
- Cohérence et harmonisation des pratiques d'évaluation

*Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique*

# Contexte

## PIEA du Cégep de Sherbrooke

### Guide des règles d'application de la PIEA - Évaluation du français

<http://cegepsherbrooke.qc.ca/piea/>

#### 5.1 Évaluations formatives et sommatives

- Préparation adéquate
- Modalités de rétroaction

#### 5.2 Étendue de l'évaluation

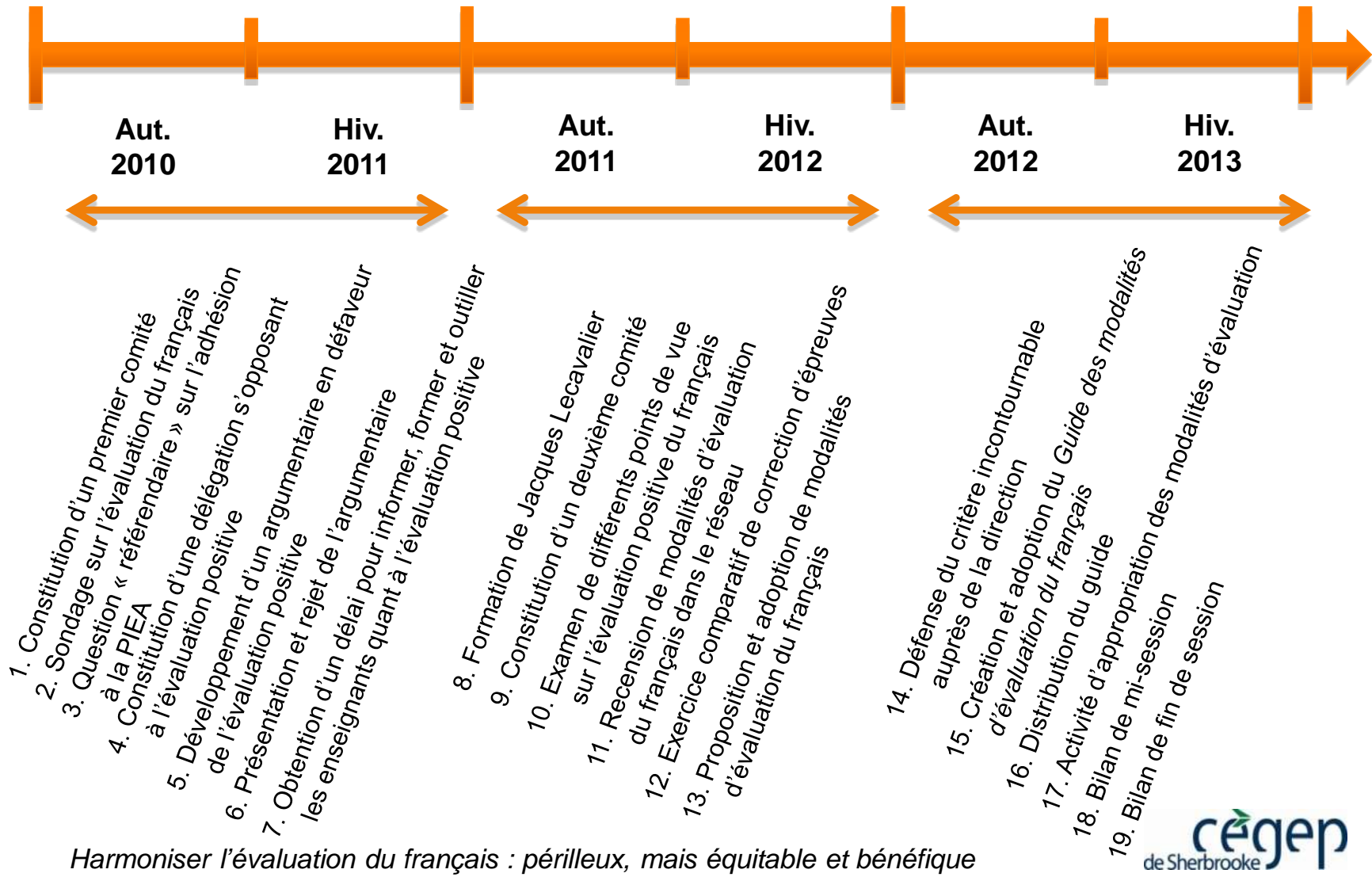
- Dans la formation spécifique, évaluation en tout ou en partie

#### 5.3 Pourcentages alloués

- Minimum de 10 %, maximum de 30 %
- Possibilité de progression (pourcentage et profondeur)

*Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique*

# Étapes du processus



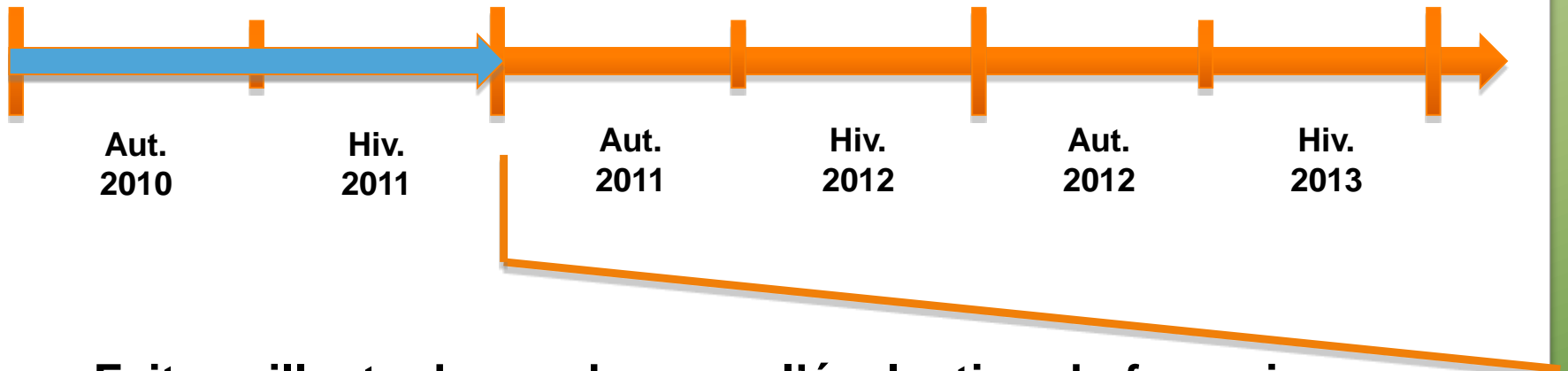
Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

## Étapes du processus – 1. « Faire face à l'obstacle »



1. Constitution d'un premier comité
2. Résultats du sondage sur l'évaluation du français
3. Question « référendaire » sur l'adhésion à la PIEA
4. Constitution d'une délégation s'opposant à l'évaluation positive
5. Développement d'un argumentaire en défaveur de l'évaluation positive
6. Présentation et rejet de l'argumentaire
7. Obtention d'un délai pour informer, former et outiller les enseignants quant à l'évaluation positive

## Étapes du processus – 1. « Faire face à l'obstacle »



### Faits saillants du sondage sur l'évaluation du français

#### Batailles gagnées d'avance

- Pénalité par faute calculée à partir de différents paramètres
- Critère absolu de la qualité du français
- Code de correction commun
- Pourcentage alloué à la qualité du français entre 30 % et 40 %

#### Adhésion à...

75 %  
78 %  
78 %  
82 %

#### Batailles s'annonçant plus difficiles

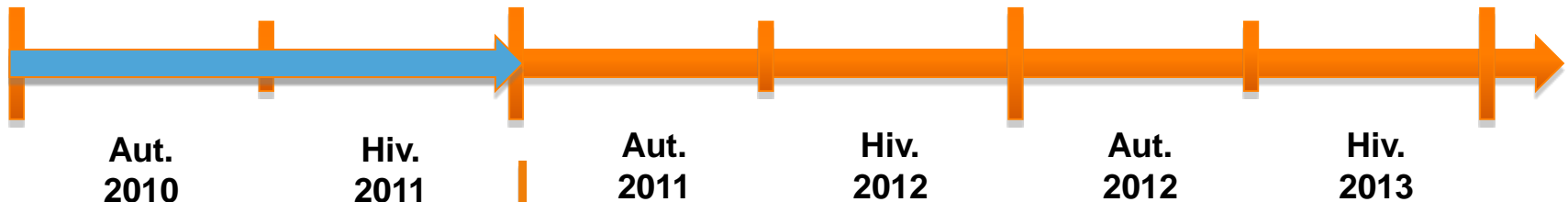
- Progression de l'importance accordée à la qualité du français
- Variation dans la valeur des fautes

44 %  
64 %

*Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique*



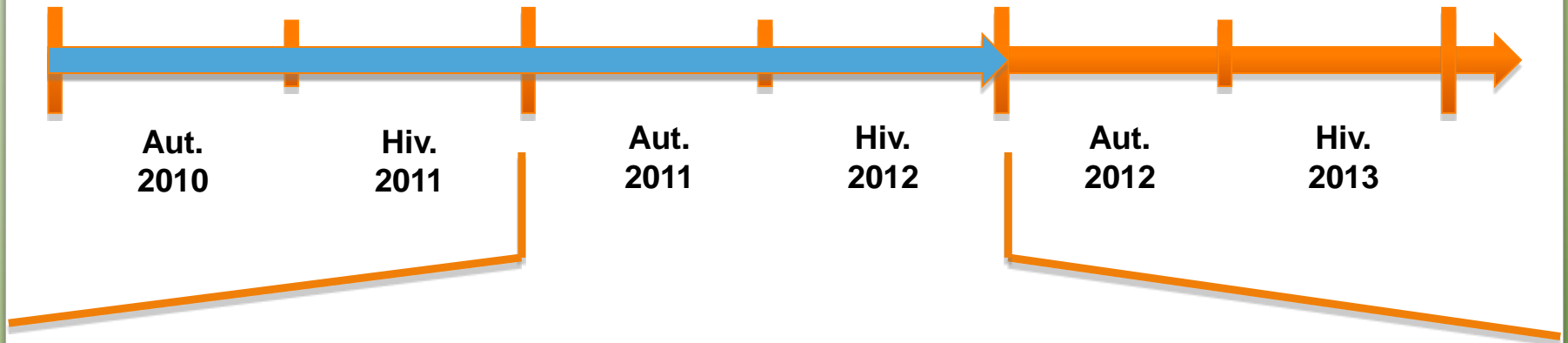
# Étapes du processus – 1. « Faire face à l'obstacle »



## Argumentaire en défaveur de l'évaluation positive

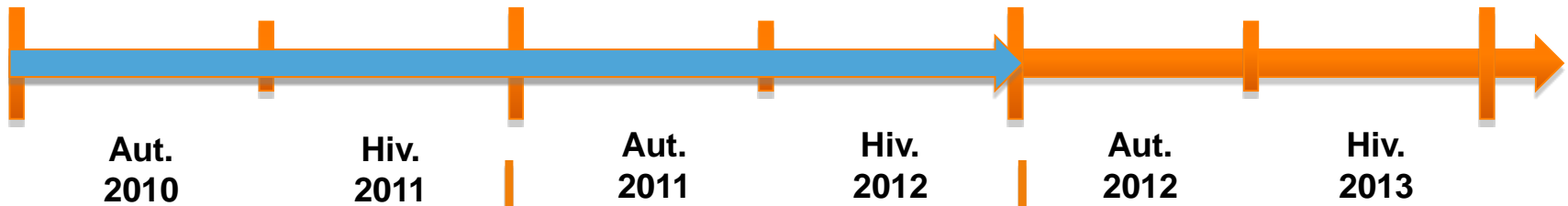
- Si la question de l'évaluation de la langue était problématique pour d'autres départements, elle ne l'était pas pour le Département de français. Nous ne voyons pas en quoi l'obligation d'évaluer positivement devrait nous être imposée.
- Nous ne croyons pas à l'effet psychologique néfaste de l'évaluation négative puisqu'il ne nous a pas été démontré.
- L'évaluation positive du français écrit a pour effet d'atténuer l'importance accordée au contenu.
- L'évaluation positive semble permettre qu'une mauvaise réponse bien écrite se mérite tout de même des points.
- En évaluation négative, la progression de l'échec à la réussite d'un étudiant à l'autre selon le résultat obtenu sur le contenu est toujours plus nuancée.
- La méthode d'évaluation positive augmenterait la lourdeur de la correction des travaux.

## Étapes du processus – 2. « Faire cheminer les gens »



8. Formation de Jacques Lecavalier
9. Constitution d'un deuxième comité
10. Examen de différents points de vue sur l'évaluation du français
11. Recension de modalités d'évaluation du français dans le réseau
12. Exercice comparatif de correction d'épreuves
13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français

## Étapes du processus – 2. « Faire cheminer les gens »

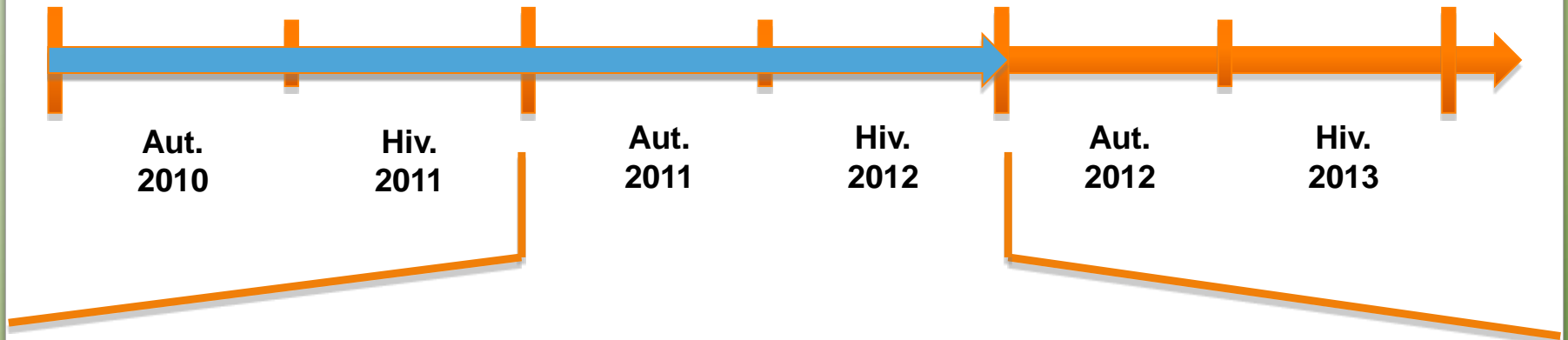


### 10. Points de vue sur l'évaluation positive du français

Kingsbury, Fanny et Jean-Yves Tremblay, *Pistes d'actions pour favoriser une évaluation optimale de la compétence langagière par les professeurs de l'enseignement collégial*, PAREA, 2008.

- L'harmonisation des pratiques d'évaluation du français écrit a plusieurs bienfaits.
- L'évaluation du français écrit doit tenir à un partage de la responsabilité par l'ensemble des enseignants.
- La soustraction de points est démotivante autant pour l'enseignant que pour l'étudiant.

## Étapes du processus – 2. « Faire cheminer les gens »

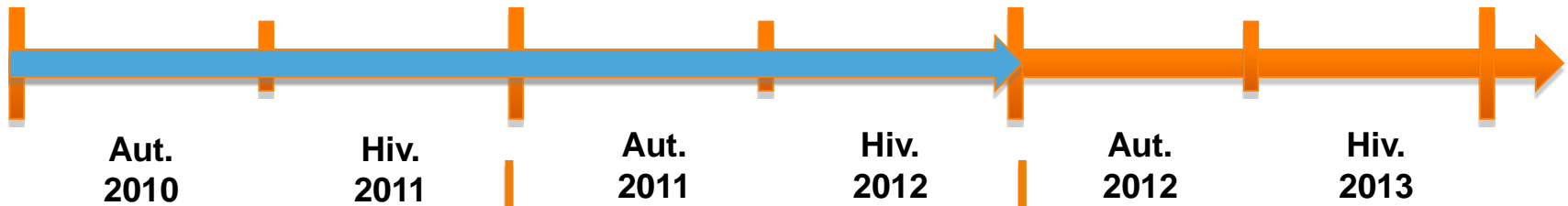


### 10. Points de vue sur l'évaluation du français

Fortier, Gilles et Clémence Préfontaine, « Le français écrit dans toutes les disciplines : d'abord la responsabilité de l'élève », *Vie pédagogique*, 2004.

- Le français écrit fait partie intégrante de toutes les disciplines.
- L'évaluation négative a un aspect punitif et n'est pas significative pour l'étudiant.

## Étapes du processus – 2. « Faire cheminer les gens »

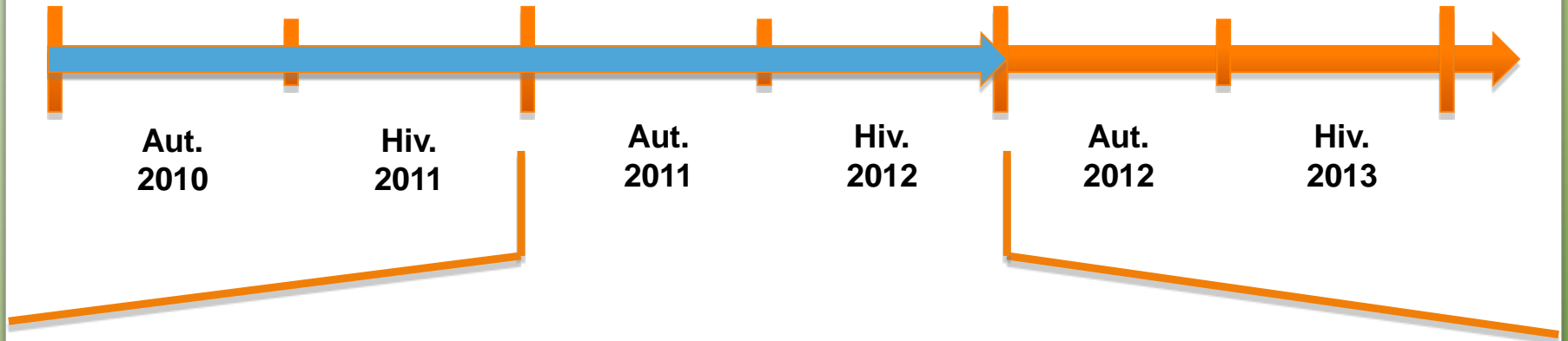


### 10. Points de vue sur l'évaluation du français

Lecavalier, Jacques, *L'évaluation de la langue selon la PIEA en consultation*, Collège de Valleyfield, 2009.

- Concernant l'évaluation négative (soustraction de points) :
  - la soustraction peut transformer une réussite en échec;
  - elle est perçue comme une mesure punitive;
  - lorsqu'elle est le seul outil employé, elle ne change pas la perception négative des élèves à l'égard de la langue.
- Concernant l'évaluation positive (banque de points) :
  - l'évaluation devient plus cohérente;
  - l'échec est causé par une combinaison de critères et non plus seulement par la soustraction de points pour la langue;
  - cela peut amener l'élève à prendre conscience de toutes ses lacunes.

## Étapes du processus – 2. « Faire cheminer les gens »



### 12. Exercice comparatif de correction d'épreuves

## 12. Exercice comparatif de correction d'épreuves

		Copie 1	Copie 2	Copie 3	Copie 4	Copie 5	Copie 6	Copie 7
		Contenu disciplinaire : 40/100	Contenu disciplinaire : 63/100	Contenu disciplinaire : 76/100	Contenu disciplinaire : 91/100	Contenu disciplinaire : 65/100	Contenu disciplinaire : 75/100	Contenu disciplinaire : 90/100
		58 fautes	41 fautes	74,5 fautes	35 fautes	15 fautes	15 fautes	12 fautes
Méthode	Type d'évaluation	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale
Selon ancienne formule	Négative	9 %	45,3 %	51,7 %	75,1 %	57,5 %	67,5 %	84 %
1 f / 30 mots (30 %)	Positive	28 %	44,1 %	53,2 %	63,7 %	58,6 %	65,6 %	79,5 %
1 f / 30 mots (30 %) avec critère incontournable	<b>Positive</b>	<b>28 %</b>	<b>44,1 %</b>	<b>50 %</b>	<b>50 %</b>	<b>58,6 %</b>	<b>65,6 %</b>	<b>79,5 %</b>

*Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique*

## 13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français



Que soit appliquée par les membres du Département de français, pour toutes les évaluations sommatives des cours de la formation générale et des cours Renforcement en français et Pratique du français, la méthode d'évaluation du français écrit positive se définissant par les paramètres suivants :

### Répartition des points

30 % pour la qualité du français

70 % pour le contenu disciplinaire

### Diminution du nombre de fautes permises au fil des cours

- *Renforcement en français* (050) : 1 faute aux 18 mots (1/18)
- *Écriture et littérature* (101) : 1 faute aux 23 mots (1/23)
- *Littérature et imaginaire* (102) : 1 faute aux 27 mots (1/27)
- *Littérature québécoise* (103) : 1 faute aux 30 mots (1/30)
- *Langue et communication* (104) : 1 faute aux 30 mots (1/30)

### Application d'un critère incontournable

~~Obligatoirement pour les productions écrites liées au type de texte correspondant à l'épreuve finale, au-dessus du nombre de fautes permises, la note globale de 50 % est attribuée ou la note du contenu disciplinaire si elle est inférieure à 50 sur 70.~~



## 13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français



Que soit appliqué par les membres du Département de français le système de correction du français écrit se définissant par les éléments suivants :

### Code d'annotation des fautes

SPOGV

### Distinction des types de fautes

D'après l'outil *Une grille de correction* du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD)

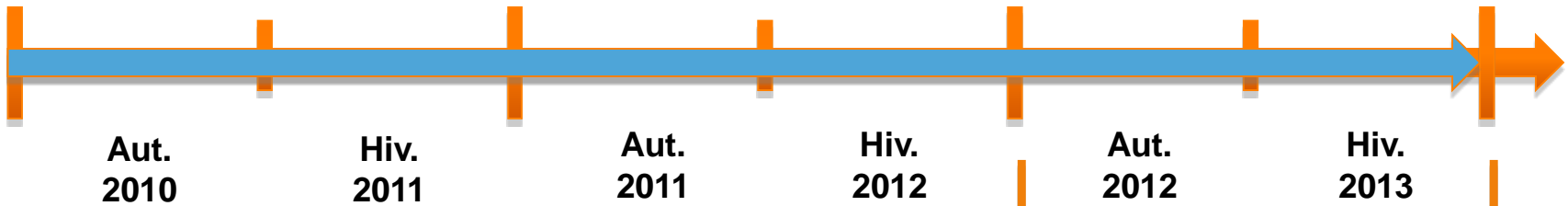
### Valeur des fautes

La faute de syntaxe, d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire a la valeur d'une faute. La faute de ponctuation et la faute d'orthographe mineure (accent, cédille, trait d'union, majuscule, minuscule, abréviation) ont la valeur d'une demi-faute.

### Application de la pénalité

Toute faute de syntaxe, de ponctuation, de grammaire et de vocabulaire est pénalisée à chaque occurrence ou selon les précisions apportées dans le document des résultats des travaux du comité sur l'évaluation du français écrit. Toute faute d'orthographe d'usage est pénalisée une seule fois.

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »



14. Défense du critère incontournable auprès de la direction
15. Création et adoption du *Guide des modalités d'évaluation du français*
16. Distribution du guide
17. Activité d'appropriation des modalités d'évaluation
18. Bilan de mi-session
19. Bilan de fin de session

# Contenu du guide

## Guide des modalités d'évaluation du français écrit dans les cours de français, langue d'enseignement et littérature

---

2<sup>e</sup> édition

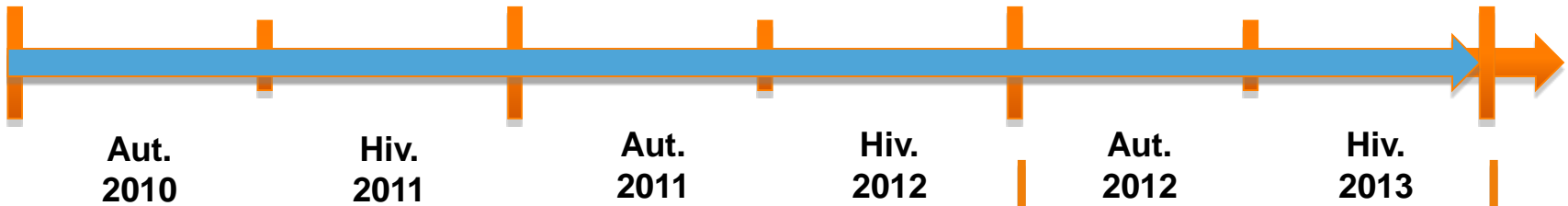


Comité responsable de l'évaluation du français écrit :

Liette Bergeron  
Jean-Philippe Boudreau  
Guillaume Lachapelle  
Évelyne Letendre  
Julie Pelletier

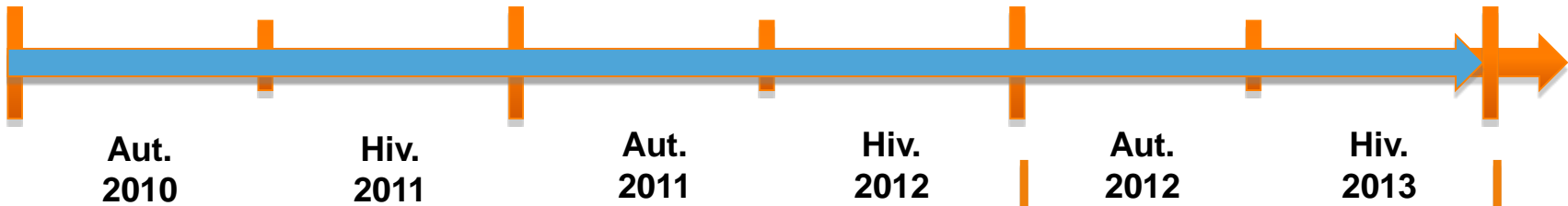
Département de français  
Cégep de Sherbrooke  
Juin 2013

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »



14. Défense du critère incontournable auprès de la direction
15. Création et adoption du *Guide des modalités d'évaluation du français*
16. Distribution du guide
17. Activité d'appropriation des modalités d'évaluation
18. Bilan de mi-session
19. Bilan de fin de session

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »

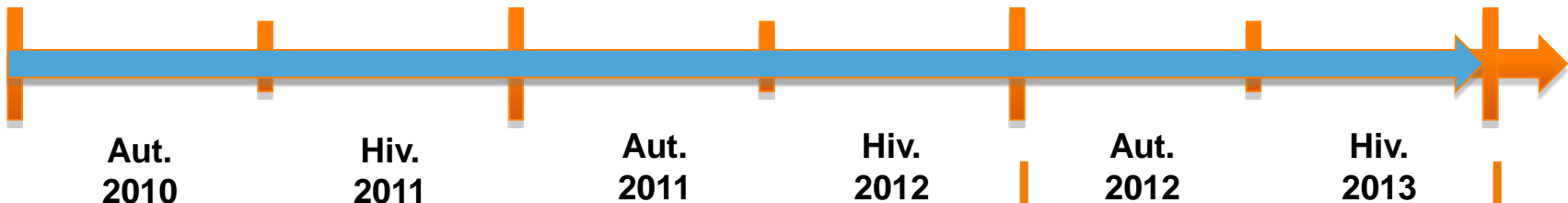


### 18. Bilan de mi-session (mars 2013)

#### Éléments positifs :

- Plusieurs constatent que ça va bien avec la grille de calcul, on aime bien le nouveau code de correction.
- Le code de correction est facile à appliquer, l'adaptation est assez simple.
- Ce nouveau code donne un bonus à ceux qui sont forts en français écrit et pénalise les plus faibles.
- Des professeurs constatent que les moyennes sont semblables à celles d'avant pour un même cours.
- Les étudiants semblent faire davantage attention à leurs écrits.
- Certains constatent que les notes sont souvent meilleures.
- Ce n'est pas le monstre appréhendé.

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »

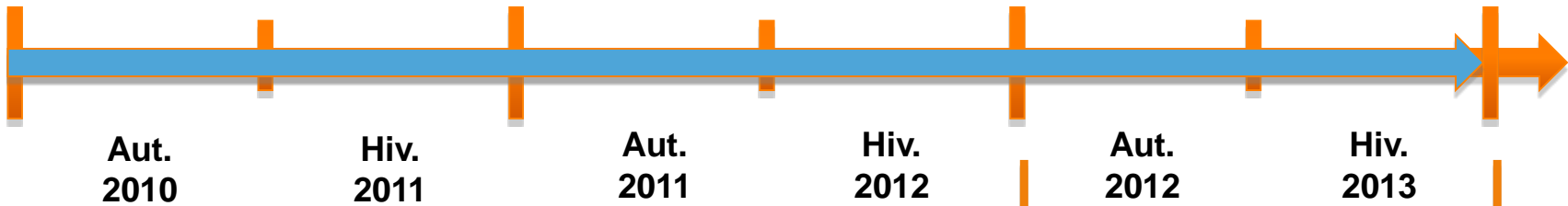


### 18. Bilan de mi-session (mars 2013)

#### Éléments négatifs :

- La méthode de calcul est complexe surtout qu'il faut s'ajuster au nombre précis de mots de chaque copie.
- La nouvelle méthode est vraiment très longue à appliquer ce qui alourdit la tâche.
- Il y a un problème avec les homophones.
- La matière ne compte plus que pour 70%; ça n'a pas de bon sens, c'est inadmissible.
- Les appréhensions du début s'estompent, mais la nouvelle méthode favorise les plus forts.

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »

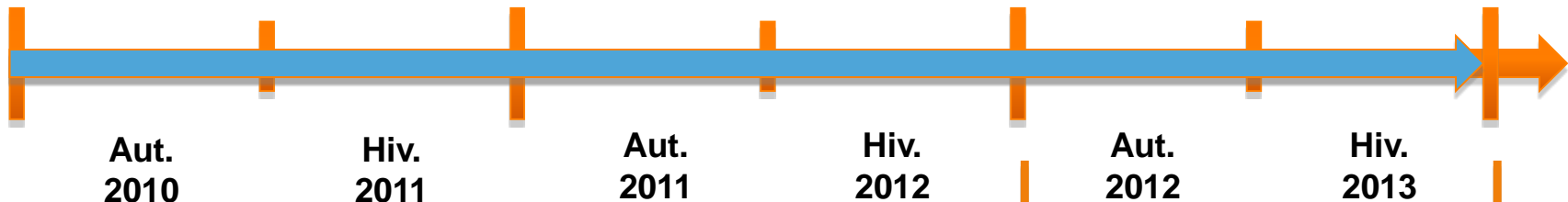


### 18. Bilan de mi-session (mars 2013)

#### Suggestions :

- Pour corriger plus facilement, faire des grilles de notation sur 100.
- Refaire les tableaux pour qu'on puisse choisir le nombre de mots .
- Ajouter la catégorie homophones au SPOGV (+ H).
- Examiner la valeur du contenu enseigné par rapport au français écrit.

## Étapes du processus – 3. « Établir un consensus »



### **19. Bilan de fin de session (mai 2013)**

- Clarification liée aux homophones (OH – GH) adoptée
- Proposition d'une nouvelle répartition des points (contenu/qualité du français) : 80 % - 20 % au lieu de 70 % - 30 %
- proposition battue (4 pour, 22 contre, 4 abstentions)
- Demande d'un ajout concernant la formation spécifique (dans trois programmes)
- Consensus « définitif » quant à l'application des modalités proposées dans le guide - proposition adoptée à l'unanimité



## Constats de l'analyse sommaire des procédures départementales d'évaluation du français du Cégep de Sherbrooke – par Jean-Philippe Boudreau – A2011

Sur un total de **34 départements** :

- **28 départements** précisent le pourcentage alloué à l'évaluation de la qualité du français;
- **6 départements** mentionnent clairement la nature inclusive du pourcentage alloué à l'évaluation de la qualité de la langue (l'« **évaluation positive** »);
  - **9 départements** la suggèrent de manière allusive;
- **8 départements** font mention de l'**évaluation formative** de la langue française;
- **9 départements** ont formulé des lignes directrices ou ont adopté des pratiques communes à l'égard d'un code de correction du français;
- **5 départements** font mention de la possibilité de n'évaluer la qualité du français que dans une portion d'un travail.

Merci de votre attention.

N'hésitez pas à nous joindre :

[Guillaume.Lachapelle@cegepsherbrooke.qc.ca](mailto:Guillaume.Lachapelle@cegepsherbrooke.qc.ca)

[Julie.Pelletier@cegepsherbrooke.qc.ca](mailto:Julie.Pelletier@cegepsherbrooke.qc.ca)